

dont se compose sa motion. Premièrement, il veut qu'on exploite davantage nos ressources naturelles. Deuxièmement, il demande qu'on favorise une transformation plus poussée de nos ressources, c'est-à-dire qu'on établisse plus d'industries secondaires au lieu de faire transformer nos matières premières à l'étranger. Troisièmement, il veut qu'on prenne des mesures pour équilibrer notre balance commerciale défavorable. Quatrièmement, il demande qu'on favorise une plus grande participation financière des Canadiens aux filiales de sociétés établies dans des pays étrangers et surtout aux États-Unis. Cinquièmement, il réclame de plus grandes possibilités d'emploi.

Ce sont tous des objectifs très louables qui, à mon avis, méritent notre attention. Malheureusement, cependant, ni l'honorable député ni aucun de ses collègues ne nous a donné jusqu'ici une idée de ce qu'ils feraient pour résoudre l'un ou l'autre de ces problèmes, sauf dans un cas dont je veux parler immédiatement. Dans son discours, à la page 1206 du *hansard* du 11 février, le chef de l'opposition s'est reporté à des observations formulées par le ministre du Commerce à Chicago, le 16 octobre 1956. Il a consigné au compte rendu quatre demandes, si je puis employer ce mot, que le ministre du Commerce a faites aux sociétés américaines qui ont des filiales au Canada et il a approuvé le ministre. Je cite ses propres mots:

Parmi les demandes qu'il a formulées étaient celles qu'il a maintes fois tournées en ridicule quand elles émanaient de notre parti. Il a déclaré, notamment dans son discours:

1. Donnez aux Canadiens une chance d'être actionnaires minoritaires des filiales.
2. Offrez de plus amples occasions aux Canadiens d'arriver aux postes supérieurs.
3. Permettez à vos succursales au Canada d'exporter plus.
4. Publiez plus de renseignements sur l'activité de vos succursales.

Ce sont là quatre des demandes que le ministre du Commerce a adressées, à Chicago, aux sociétés américaines. Le chef de l'opposition a signalé que ce sont précisément les réclamations exposées par son parti auprès de la population et à la Chambre.

Je ne m'arrêterai pas aux quatre demandes, mais qu'on me permette d'examiner la première. Le chef de l'opposition dit qu'un des principaux objectifs de son parti est précisément de faire en sorte que les Canadiens aient "une chance d'être actionnaires minoritaires des filiales". Est-ce un objectif digne d'un véritable programme national?

Que penserait sir John A. Macdonald s'il entendait le chef de l'opposition dire qu'il fait sienne la demande: "Que les Canadiens aient l'occasion de devenir actionnaires minoritaires de sociétés filiales". Sommes-nous donc devenus tellement asservis à nos bons voisins

du Sud que nous nous contentions désormais d'une petite partie des actions des filiales qu'ils possèdent chez nous?

Est-ce là un grand programme national? Je ne doute pas que sir John A. Macdonald eût écarté cette thèse et l'eût qualifiée d'humiliante, d'indigne de notre grand pays. Nous avons les ressources, nous avons les bras et pourtant voici que nous prions humblement les grandes sociétés américaines de bien vouloir nous céder une petite partie de la direction des filiales qu'elles possèdent chez nous. C'est pourquoi j'affirme que la réalisation de ces objectifs exige une participation plus large du public.

On peut mesurer par là la différence essentielle entre les principes de la CCF et ceux des autres partis représentés ici, soit dit en toute déférence. Ces partis ont leurs points de vue et personne ne songe à leur en faire reproche. Je respecte ces points de vue, mais en vérité, lorsqu'en cette enceinte, sur ce forum, on entend déclarer à la population: "Nous voulons bien réaliser les cinq points énumérés dans la motion, mais sans planification, sans nationalisation, sans la moindre intervention des pouvoirs publics", comment s'attendre à ce qu'ils soient bien accueillis?

En outre, pour compliquer les choses le ministre des Affaires du Nord et des Ressources nationales, immédiatement après que le chef de l'opposition eût présenté sa motion, a pris la parole pour énumérer les motifs pour lesquels le gouvernement fédéral était incapable d'agir en ce domaine. La motion était déjà chambranlante au départ, mais le ministre n'en a pas moins tenu à achever de la démolir, si j'ose m'exprimer ainsi. Est-ce ainsi que nous réaliserons les changements envisagés par la motion? Ou bien, au contraire, nous dirons-nous enfin: "Si nous voulons les progrès de notre pays, si nous désirons mobiliser les ressources naturelles, matérielles et humaines du Canada pour le plus grand bien de tous ses habitants, voyons à ce que le gouvernement fédéral, les gouvernements provinciaux et les municipalités se rencontrent pour discuter des modalités de collaboration en vue de déterminer le domaine précis dans lequel chacune de ces juridictions pourrait, dans les meilleures conditions, réaliser ces objectifs, au lieu d'attendre tranquillement qu'une société américaine, agitant sa baquette magique, les réalise pour nous!"

Sommes-nous sérieux ou ne le sommes-nous pas? Si nous sommes sérieux, si nous prétendons sérieusement que ces choses entrent dans les attributions des pouvoirs publics, sur les plans fédéral, provincial ou municipal, si nous voulons que ces pouvoirs publics mettent en œuvre leurs capacités d'organisation et de financement en vue de réaliser ces objectifs, il ne faudrait pas perdre notre